

NANTERRE (FRANCE)

**11 Octobre 2024**

Les actionnaires familiaux historiques de la société HELLA GmbH&Co KGaA regroupés au sein d'un concert (cf. Décisions et Informations AMF n°222C0301 du 4 février 2022) (ci-après désignés comme les « actionnaires familiaux HELLA » et le « concert familial ») ont informé FORVIA SE et l'Autorité des marchés financiers de différents franchissements de seuils, en capital et en droit de vote, à la hausse ou à la baisse, statutaires et légaux (en ce compris une déclaration d'intentions) n'ayant pas fait l'objet des déclarations requises dans les délais applicables.

Ces franchissements résultent principalement de l'acquisition par le concert familial de droits de vote doubles le 31 janvier 2024 et le 17 juin 2024 (conformément à l'article 24 des statuts de FORVIA SE, un droit de vote double est attribué à toutes les actions entièrement libérées inscrites au nominatif depuis deux ans au nom d'un même actionnaire) et de certains mouvements individuels au sein du concert familial.

Conformément à l'article L. 233-14 du Code de commerce, tout actionnaire qui n'aurait pas procédé régulièrement aux déclarations de franchissements de seuils légaux prévus par l'article L. 233-7 auxquelles il était tenu, est privé des droits de vote attachés aux actions excédant la fraction qui n'a pas été régulièrement déclarée pour toute assemblée d'actionnaires qui se tiendrait jusqu'à l'expiration d'un délai de deux ans suivant la date de régularisation de la notification.

Sur la base des régularisations effectuées auprès de FORVIA SE et de l'Autorité des marchés financiers, le concert familial détenait au 4 octobre 2024, à la clôture des marchés, 17 384 186 actions (représentant 8,82 % du capital social) auxquelles sont attachés un total de 34 231 782 droits de vote (représentant 14,81 % des droits de vote)<sup>1</sup> dont 11 646 666 droits de vote ne pourront pas être exercés en assemblée générale jusqu'au 7 octobre 2026 (inclus) par le concert familial.

Ceci sera sans effet sur le nombre total de droits de vote théoriques publié mensuellement par FORVIA SE.

---

<sup>1</sup> Sur la base d'un nombre total de 197 089 340 actions et 231 204 293 droits de vote théoriques (communiqué FORVIA en date du 7 octobre 2024 sur le nombre total d'actions composant le capital et de droits de vote au 30 septembre 2024).

#### PRESSE

**Christophe MALBRANQUE**

Directeur Influence Groupe  
+33 (0) 6 21 96 23 53

[christophe.malbranche@forvia.com](mailto:christophe.malbranche@forvia.com)

**Iria MONTOUTO**

Attachée de Presse Groupe  
+33 (0) 6 01 03 19 89

[iria.montouto@forvia.com](mailto:iria.montouto@forvia.com)

#### ANALYSTES/INVESTISSEURS

**Marc MAILLET**

Directeur Relations Investisseurs Groupe  
+33 (0) 1 72 36 75 70

[marc.maillet@forvia.com](mailto:marc.maillet@forvia.com)

**Sébastien LEROY**

Directeur Adjoint Relations Investisseur Groupe  
+33 (0) 6 26 89 33 69

[sebastien.leroy@forvia.com](mailto:sebastien.leroy@forvia.com)

#### A propos de FORVIA

7<sup>e</sup> fournisseur mondial de technologie automobile, FORVIA regroupe les forces technologiques et industrielles complémentaires de Faurecia et de HELLA. Avec plus de 260 sites industriels, 78 centres de R&D et plus de 150 000 collaborateurs, dont plus de 15 000 ingénieurs en R&D dans plus de 40 pays, FORVIA propose une approche unique et globale des défis automobiles d'aujourd'hui et de demain. Composé de 6 groupes d'activités et d'un solide portefeuille de propriété intellectuelle de plus de 13 000 brevets, FORVIA a pour objectif de devenir le partenaire privilégié d'innovation et d'intégration des constructeurs automobiles du monde entier. En 2023, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 27,25 milliards d'euros. FORVIA SE est cotée sur le marché Euronext Paris sous le code mnémonique FRVIA et fait partie des indices CAC Next 20 et CAC SBT 1,5°. FORVIA est un acteur du changement qui s'engage à accompagner la transformation de la mobilité. [www.forvia.com](http://www.forvia.com)